



MICROFICHE N°

06857

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الزراعة

المركز القومي  
للتوثيق الفلاحي  
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DG/PDIA

---

# NOTE DE CONJONCTURE

N° 9

Novembre 89

CADA 6852

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DG/PDIA

---

# NOTE DE CONJONCTURE

## N° 9

Novembre 89

## I. LA PLUVIOMETRIE :

Au cours du mois d'octobre, la Tunisie a connu divers épisodes pluvieux dans plusieurs régions dont celles du Nord-Est, du Cap-Bon, du Nord-Ouest, du Sahel et de l'Extrême Sud-Est. Dans toutes ces régions la pluviométrie enregistrée a été supérieure à la normale, à l'exception de quelques îlots déficitaires (Korbous, Sillana, Sfax, Châai).

Les autres régions ont connu un déficit prononcé, la pluviométrie enregistrée ayant été de l'ordre de :

- 53 % de la normale au Centre
- 19 % " " dans le Sud-Ouest
- 35 % " " dans le Sud-Est.

Au terme des deux premiers mois, l'analyse des totaux pluviométriques révèle les résultats suivants :

- Les déficits n'ont pas dépassé 20 % de la normale dans les régions du Nord et du Sahel, des excédents importants ont même été enregistrés dans certaines zones (Tinja : 51 %, Hafza 47 %, Chott Merica 49 %, Zarzis 53 %).
- Les régions du Centre ont enregistré des déficits inférieurs à 50 %.
- Le Sud-Ouest reste particulièrement déficitaire.

Le cumul des précipitations enregistrées à partir du 1er Septembre est néanmoins jugé satisfaisant sur le plan agricole du fait de sa bonne répartition aussi bien temporelle que géographique.

Toutefois et en raison de la faible intensité de la majorité des pluies enregistrées, les écoulements restent encore insuffisants.

Pluies en mm  
de 1er Septembre au 31 Octobre 1989

Région	Pluie	Moyenne	Déficit %
Nord-Est	85	101	- 16
Nord-Ouest	89	105	- 15
Centre	49	64	- 36
sahel	83	97	- 14
Sud-Ouest	7	32	- 79
S.E./Extrême	25	45	- 46

## II. LA SITUATION DES BARRAGES

### Les apports :

Les apports aux barrages en Octobre 1989 ont totalisé 26,5 Mm<sup>3</sup> soit 23,7 % de normale estimée à 111,7 Mm<sup>3</sup>.

L'année précédente, ces apports ont été de 56 Mm<sup>3</sup> représentant 50 % de la normale.

Les apports des deux premiers mois de la campagne en cours ont été de 114 Mm<sup>3</sup> soit 65 % de la normale, tandis qu'en 1988, les apports cumulés n'ont totalisé que 41 % de la normale et en 1987, ils n'ont été que de 21,5 % de la normale.

**APPORTS CUMULES AUX SITES DES BARRAGES**  
(en millions de m<sup>3</sup>)

BARRAGES		APPORTS DU 1er SEPT AU 30 OCTOBRE			
		MOYENNE	87	88	89
* EAU POTABLE	BEN METIR	1,174	0,059	0,143	1,149
	KASSEB	2,308	0,793	0,257	1,041
SOUS TOTAL 1		3,482	0,852	0,400	2,189
* EAU POTABLE, IRRIGATION	SIDI SALEM	37,183	1,495	7,112	31,317
	JOUNINE	6,557	0,789	0,337	1,928
	HELLEGUE	59,629	25,648	53,257	53,694
SOUS TOTAL 2		103,369	27,932	60,706	86,939
* IRRIGATION	BOUHEUOTHA	2,487	3,159	2,302	2,200
	SILIANA	11,005	0,000	0,090	1,792
	LAKHMESS	2,502	0,230	0,301	0,262
	RHEZALA	0,636	0,046	0,029	0,096
SOUS TOTAL 3		16,630	3,435	2,722	4,350
CAP-BON	BEZIRK	0,747	0,199	0,582	0,313
	CHIER	1,057	0,012	0,451	0,365
	MASPI	0,421	0,005	0,066	0,209
	LEBIA	0,041	0,041	0,720	0,271
SOUS TOTAL 4		2,266	0,257	1,820	1,158
CENTRE	NEBHANA	5,589	0,025	1,068	2,063
	SIDI SALEM	36,500	4,685	3,272	12,061
	BIR MCHERGA	6,380	0,509	1,435	4,984
SOUS TOTAL 5		48,469	5,019	5,775	19,108
TOTAL GENERAL		174,208	37,495	71,438	113,741
POURCENTAGE %		100 %	21,56 %	41,01 %	65,29 %

## Les stocks exploitables

Les stocks au 1er Novembre de chacune des trois dernières années ont été comme suit :

- 1989 : 390 Ma3
- 1988 : 453 Ma3
- 1987 : 506 Ma3.

### STOCKS EXPLOITABLES DANS LES DIFFERENTS BARRAGES (en millions de m<sup>3</sup>)

BARRAGES		LE 1er Nov DE CHAQUE ANNEE		
		1987	1988	1989
<b>BARRAGES DU NORD</b>				
• EAU POTABLE	BEN METIR	28,225	15,855	14,235
	KASSEB	56,225	48,775	30,095
SOUS TOTAL 1		84,450	64,630	44,330
• EAU POTABLE, IRRIGATION	SIDI SALEM	287,960	228,760	181,807
	JOUMINE	34,245	13,970	10,520
	MELLEQUE	8,100	17,200	29,250
SOUS TOTAL 2		330,305	259,930	221,577
• IRRIGATION	BOUHEURTHA	64,525	38,000	25,807
	SILIANA	0,000	0,980	9,650
	LAKHMESS	2,538	0,614	1,597
	RHEZALA	6,500	0,800	0,000
SOUS TOTAL 3		73,563	50,474	37,054
CAP-BON	BEZIRK	0,000	0,325	0,667
	CHIBA	2,058	0,556	0,492
	MASRI	2,152	0,028	1,577
	LEBNA	14,650	5,700	0,140
SOUS TOTAL 4		19,060	6,709	2,876
CENTRE	NEZHANA	6,346	7,645	7,027
	SIDI SAAD	38,600	32,900	52,632
	BIR M'CHERGA	35,355	31,000	21,425
SOUS TOTAL 5		78,301	71,545	81,084
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>505,679</b>	<b>453,288</b>	<b>387,721</b>

### Les utilisations :

Les volumes d'eau soutirés à partir des barrages destinés à l'exploitation ont été considérablement réduits au cours des deux mois de cette année par rapport aux précédentes périodes, soit :

- 26,6 Mm<sup>3</sup> en 1989
- 41,6 Mm<sup>3</sup> en 1988
- 78,3 Mm<sup>3</sup> en 1987.

### III. LA CEREAUCULTURE :

La préparation de la campagne céréalière 1989-90 a commencé suffisamment à l'avance par la programmation des besoins en intrants et la mise en place des dispositions nécessaires pour mener à bien le déroulement des opérations sur le terrain.

Le début de la campagne a été marqué par une pluviométrie favorable. Les superficies prévues pour être emblavées sont de l'ordre de 1765 000 ha dont 840 000 ha au Nord et 925 000 ha au Centre et au Sud.

Au 8-11-89, les superficies emblavées ont atteint 172 790 ha réparties de la façon suivante :

<u>Région</u>	<u>Prévue</u>	(en ha)
		<u>Réalisée</u>
Nord-Est	251 900	18 940
Nord-Ouest	588 100	25 150
Centre et Sud	925 000	128 700
-----		
Total :	1765 000	172 790
-----		

Les besoins en semences ont été arrêtés comme suit :

- 150 000 qx de semences sélectionnées
- 100 000 qx de semences standard
- 700 000 qx de semences ordinaires

A la date du 31-10-89, l'agrégage des semences sélectionnées est le suivant :

	<u>COSEN</u>	<u>CCSPS</u>	(en quintaux) <u>TOTAL</u>
Blé dur	36 820	38 840	75 660
Blé tendre	8 520	15 900	24 420
Orge	5 800	435	6 230
-----			
Total	51 140	55 175	106 310
-----			

En ce qui concerne les semences ordinaires, leur mise en place à la fin Octobre, a intéressé 547 000 qx.

Les prévisions d'engrais ont été évaluées pour toutes les cultures à 150 000 T d'azote, 80 000 T de super phosphate 15 X, et 28 000 T de D.A.P.

A la date du 31-10-89, les quantités mises en place ont été :

- Super 15 X : 33 530 T
- azote 33 X : 31 710 T
- D.A.P. : 22 630 T.

Ces quantités viennent s'ajouter au stock de report évalué à 10 000 T de super 15 X, 10 000 T d'azote et 1 600 T de D.A.P.

Il a été toutefois constaté, que les agriculteurs ont tendance à substituer le super 15 X au profit du D.A.P.

Les prévisions du désherbage chimique, portent sur 342 000 ha (152 000 ha aux polyvalents et 190 000 ha au 2-4-D).

Compte tenu des stocks disponibles, il a été procédé à l'acquisition par l'Office des Céréales de 150 000 l d'Alloxon, 1200 Kg de Granstar, 1000 Kg de Logran et 80 000 l de 2-4-D.

#### IV. LA BETTERAVE A SUCRE :

La superficie betteravière programmée pour la campagne 1989-90 s'élève à 6 400 ha (dont 5 800 ha en irrigué) contre 7 250 ha pour 1988-89, soit une diminution de 11,7 X.

La répartition de la dite superficie est la suivante :

- STS : 2 100 ha contre 2.250 ha en 1989 (-7 %)
- CST : 4.300 ha contre 5.000 ha en 1989 (-14 %)

Situation betteravière arrêtée à la date du 1/11/89 :

- La superficie totale contractée est de 4.930 ha (dont 4.640 ha en irrigué) répartis comme suit :

- STS : 1.360 ha
- CST : 3.570 ha

soit 64 % et 63 % de la superficie programmée pour les deux complexes respectifs.

La superficie semée s'élève à 1 365 ha dont 1 110 ha en irrigué (28 % de la superficie totale contractée).

L'avancement des travaux préparatoires du sol a concerné :

- 3 880 ha de gros labours
- 3 130 ha de recroisement pour le premier passage et 2 270 ha pour le second.
- 2 800 ha de fertilisation.

Par ailleurs, et dans le but d'encourager la production de la betterave à sucre, des augmentations de prix ont été décidées au début de la campagne conformément au tableau suivant :

Richesse en sucre en (X)	Prix Betterave	
	Irriguée	en sec
14,01 à 14,50	27,55	32,3
14,51 à 15,00	28,42	33,32
15,01 à 15,50	29	34
15,51 à 16,00	29,29	34,34
16,01 à 16,50	29,435	34,51
16,51 à 17,00	29,58	34,68
17,01 à 17,50	29,725	34,85
17,51 à 18,00	29,87	35,02
18,01 à 18,50	30,015	35,19
18,51 à 19,00	30,16	35,36
19,01 à 19,50	30,305	35,53
19,51 à 20,00	30,45	35,7
> 20,01	30,45	35,7

Pour le reste de la campagne, on prévoit une augmentation des superficies contractées jusqu'à 5.700 ha dont 1.500 ha pour la STS.

#### V. LES CULTURES MARAICHERES :

##### La campagne de pose de terre :

Les prévisions de la campagne 1989-90 pour la culture de la pose de terre portent sur 16 300 ha réparties de la façon suivante :

- 6 300 ha de pose de terre d'arrière-saison.
- 1 900 ha " " de primeur
- 8 100 ha " " de saison.

A la date du 3-11-89, 6 300 ha de pose de terre d'arrière-saison ont déjà été réalisées.

Les besoins en semences ( primeurs + saison) ont été évalués à 17 000 T à importer. (15 000 T en commande ferme + 2000 T en option).

La répartition par variété des quantités à importer a été établie comme suit :

**Commandes fermes :**

. Spunta	10 000 T (soit 67 % du total)
. Claustar	3 000 T
. Alica	1 000 T
. Diamant	5 000 T
. Yesmina	400 T
. Lania	100 T

**- En option**

. Spunta	1 000 T
. Claustar	1 000 T

Le prix de revient moyen de la Tonne importée s'élève à 560,469 Dinars contre 561,097 Dinars durant la campagne 1988-89.

Toutefois, et à l'instar de la campagne précédente, il a été demandé aux autorités compétentes de déterminer les prix de retrocession des semences et d'allouer une subvention aux prix.

En 1988-89, une subvention de 191 D/T a été accordée représentant un taux de 34 %, du prix de revient, donnant ainsi un prix de retrocession de 395 D/T pour la Spunta 380 D/T pour la Claustar et 350 D/T pour les autres variétés.

Les cultures d'hiver et de printemps :

En ce qui concerne les cultures maraichères d'hiver et de printemps 1989-90, les prévisions de superficies se présentent comme suit :

- Tomate d'arrière-saison	:	440 ha (350 ha ont été réalisés au 3-11-89)
- Artichaut	:	1460 ha prévus (et réalisés)
- Piment d'arrière-saison	:	114 ha
- Oignon vert	:	5 800 ha
- Ail	:	3 125 ha
- Fèves + pois	:	11 000 ha
- Divers	:	15 000 ha.

Enfin une superficie de 15 ha sous-serre est prévue pour la culture du fraisier de primeur.

#### VI. ARBORICULTURE :

La campagne 89-90 s'annonce meilleure que celle de 88-89 pour les olives et les dattes.

Les pluies des mois de Septembre et d'Octobre ont été bénéfiques pour l'oléiculture dans la mesure où on prévoit une amélioration de la qualité des fruits et des quantités produites.

#### La production oléicole :

L'estimation de production d'huile de la campagne 88-89 a été révisée pour s'établir au niveau de 54 000 T contre une prévision initiale de 45 000 T.

Ce niveau de production a permis la collecte de 21 000 T et l'exportation de 16 500 T d'huile d'olive.

Pour la campagne 89-90, la production d'olives à huile, prévue initialement à 450 000 T a été révisée à la hausse pour s'établir à 550 000 T. Des productions importantes sont attendues au Sahel et dans la région de Kairouan. Pour les régions de Sfax et de Zarzis la production serait juste moyenne.

L'ouverture des campagnes de cueillette et de trituration aura lieu au cours des mois de Novembre et de Décembre selon les régions.

Les frais de cueillette et de trituration sont fixés habituellement à un niveau plancher par la Commission Régionale de l'Emploi Agricole de chaque gouvernorat.

Le coût de la cueillette d'un Kaffiz d'olive serait de l'ordre de 11 0 et n'enregistrerait pas d'augmentation par rapport à la dernière campagne.

Les tarifs de trituration varieraient entre 20 et 30 mil/Kg selon les régions.

Pour la deuxième année consécutive les prix à la production annoncés en début de campagne ont été fixés de façon définitive comme suit :

(en D/T)	<u>88-89</u>	<u>89-90</u>
Huile Super	1500	1710
Huile Lampante	1260	1360

La production d'olives de table est estimée à 11 000 T contre 6700 T pour la campagne écoulée.

Les prix d'achat par les industriels varient entre 500 et 1200 mil/Kg selon la variété et la qualité du fruit.

Les dattes :

La production des dattes est estimée par le GID à 74 800 T contre 69700 T en 88-89, enregistrant ainsi une augmentation de 7,3 %. Par variété la production se présente comme suit :

<u>Variétés</u>	<u>88-89</u>	<u>89-90</u>	<u>Variation</u>
Dattes Communes	23 500	24 200	3,0 %
Dattes Deglet Mour	46 200	50 600	9,5 %
<u>Total</u>	<u>69 700</u>	<u>74 800</u>	<u>7,3 %</u>

Les conditions climatiques ont été favorables à une production de bonne qualité (absence de chaleur excessive et de pluie au cours de Septembre et d'Octobre).

La protection des réglas a intéressé 1.600 000 réglas (1 730 000 réglas au cours de la dernière campagne) et a concerné essentiellement la région de Kébili. Une enveloppe de 120 000 D a été accordée au GID sur le Fonds de Stabilisation des Prix des Fruits et des Légumes pour l'acquisition de papier Kraft et feuilles de poluane qui ont été mis à la disposition des agriculteurs.

Dans le cadre de la préparation de la récolte des dattes une campagne de sensibilisation et de vulgarisation sur la fumigation des dattes a été lancée par le GID et les CROA (de Tozeur et Kebili). Grâce à cette campagne on espère limiter au minimum l'infestation des fruits par les vers qui est actuellement de l'ordre de 1 à 3 %.

Les prévisions des exportations au cours de 89-90 sont de 18000 T contre une réalisation de 15300 T en 88-89.

Les dattes bénéficient d'un prix plancher à la production, ce prix a été fixé à 1200 D/T pour les dattes branchées et 1100 D/T pour les dattes marchandes soit une augmentation de 100 D/T par rapport à l'année dernière.

Le prix minimum à l'exportation a été maintenu à son niveau de l'année dernière. Une ristourne de 5 % peut être accordée aux clients dont l'importation dépasse 500 T.

#### Les agrumes :

La production d'agrumes pour la campagne 89-90 a subi les conséquences du manque d'eau qu'a connu le Cap-Bon l'été dernier. Elle sera moins importante en volume que celle de la dernière campagne mais de meilleur calibre du fait de la taille effectuée par les producteurs sur leur verger.

L'estimation effectuée par le GIRF situe la production d'agrumes entre 234 000 contre 260 000 T au cours de la campagne écoulée (-10%). La baisse affecterait essentiellement les variétés maltaises (-14,5 %), les clémentines (-13,1 %) et à un moindre degré celle des citrons (-4,5 %).

#### 1ère estimation de la production (en Tonnes)

<u>Variétés</u>	<u>88-89</u>	<u>89-90</u>
Maltaises	143 700	123 000
Clémentines	38 100	33 000
Mandarines	12 500	13 000
Citrons	17 000	17 000
Divers	47 900	48 000
<u>Total</u>	<u>260 000</u>	<u>234 000</u>

En raison de la baisse importante qui a affecté, la principale variété d'exportation (la maltaise) on prévoit l'exportation de 10 000 T d'agrumes contre une réalisation de 11 500 T au cours de la campagne 88-89 (exportations contrôlées).

<u>Pays</u>	<u>Réalisation</u> <u>88-89</u>	<u>prévision</u> <u>89-90</u>
France	28 611	28 000
Yougoslavie	5 131	6 000
Tchécoslovaquie	2 690	2 000
Autres pays	1 705	4 000
<u>Total</u>	<u>11 173</u>	<u>10 000</u>

#### Les grenades :

L'estimation de la production est de 38 000 T contre 31 000 T au cours de la dernière campagne.

Sur le marché de Bir Kassou, les prix des grenades oscillent entre 80 et 500 ml/kg avec un prix moyen de 300 ml/kg contre un prix normal de 350 ml/kg à la même période de l'année précédente.

#### VII. L'ÉLEVAGE :

La situation générale du cheptel est satisfaisante. Les conditions climatiques favorables qui ont prévalu depuis le démarrage de la campagne ont soulagé les éleveurs après la sécheresse prolongée qui a caractérisé les deux dernières campagnes.

La pluviométrie enregistrée depuis le début de la campagne a permis une reprise des parcours dans le Centre et le Sud à l'exception des gouvernorats du Sud-Ouest où les pluies ont été faibles.

## 1. Les ressources alimentaires du cheptel :

Les ressources disponibles sont estimées actuellement à près de 43 000 T d'orge, 36 000 T de sorgho et 70 000 T de foin.

La reprise de la végétation des parcours dans les semaines à venir permettra de réduire la pression sur les aliments concentrés.

Par ailleurs eu égard à la faible production de foin et de paille de la campagne précédente, leurs prix sur le marché sont jugés élevés : 4,5 - 50/balle pour le foin et 2 à 2,5 0/balle pour la paille.

Les prévisions pour les cultures fourragères d'automne sont de 235 600 ha pour les espèces annuelles et 8 000 ha pour les pluriannuelles. L'opération de semis se déroule dans de bonnes conditions.

## 2. La situation du cheptel :

### Élevage ovin, caprin et bovin :

La situation de l'élevage est satisfaisante pour l'élevage ovin et caprin dans l'ensemble du pays à l'exception des régions du Sud-Ouest où il est nécessaire de poursuivre le plan de sauvegarde.

Pour l'élevage bovin, la situation est actuellement stationnaire et le bon déroulement de la campagne agricole dans le Nord est prometteur pour ce secteur.

### L'oviculture :

Le GIPR est intervenu dans le secteur de l'œuf de consommation pendant les mois de Juin et Juillet par le stockage de 6 millions d'œufs et l'abattage de 18 000 pondeuses de réforme.

Ces actions ont redressé les cours de l'œuf au cours du 3<sup>e</sup> trimestre. Les prévisions du 4<sup>e</sup> trimestre 1989 (63 millions d'œufs/semaine) se traduisent par un déficit de 10 à 15 millions d'unités.

Pour le poulet de chair, la production a également connu une baisse sensible en raison de fortes mortalités (20 % de l'effectif présent) enregistrées en Août. Des stocks de viande (340 T) ont été injectés sur le marché à partir du mois d'Août à raison de 75 T/mois.

Les prévisions de production pour le 4<sup>e</sup> trimestre 1989 (2,4 millions de poulets/mois) permettra la satisfaction de la demande.

#### VIII. L A P E C H E :

Durant les dix premiers mois de l'année en cours, la production a atteint 74.000 T contre 82.300 T pour la même période de l'année 1988 ; soit une diminution de 9 %.

Les modes de pêche affectée par une chute de la production sont : la pêche au coquillage (- 34 %), au thon (- 21 %), au feu (- 20 %), la pêche au chalut pélagique (- 17 %) et la pêche côtière (- 7 %).

La pêche au chalut benthique et la pêche lagunaire ont enregistré une augmentation respective de 12 % et de 9 %.

#### Production par mode de pêche durant les 10 premiers mois de 1988 et 1989.

Mode de pêche	Production (Tonnes)		Variation	
	1988	1989	Tonnes	%
Côtière	138 550	35 750	- 2 800	- 7
Chalut benthique	111 540	12 880	+ 1 340	+ 12
Chalut pélagique	1 1460	1 210	- 250	- 17
Feu	127 340	21 960	- 5 380	- 20
Lagunaire	1 550	600	+ 50	+ 9
Eponge	1-	-	-	-
Coquillage	1 680	450	- 230	- 34
Thon	1 2 160	1 640	- 520	- 24
<b>Total</b>	<b>182 280</b>	<b>74 490</b>	<b>- 7 790</b>	<b>- 9</b>

Bilan provisoire.

La ventilation de la production par région montre que les délégations de Jendouba et de Medenine ont connu une hausse de l'ordre de 8 % chacune ; la production de Gabès et Monastir a pratiquement stagné (respectivement + 2 % et + 1 %).

Pour les autres délégations, la production a accusé une chute assez importante, principalement à Mahdia (- 33 %), à Tunis (-24 %), et à Hameul (- 22 %).

Production par délégation durant les 10 premiers mois de 1988 et 1989.

Délégation	Production (Tonnes)		Variation	
	1988	1989	Tonnes	%
Jendouba	1 800	860	+ 60	+ 8
Bizerte	1 5 020	4 220	- 800	- 16
Tunis	1 1 450	1 100	- 350	- 24
Hameul	1 7 380	5 740	- 640	- 22
Sousse	1 4 880	4 180	- 700	- 14
Monastir	1 2 300	2 320	+ 20	+ 1
Mahdia	115 330	10 250	- 5 080	- 33
Sfax	125 370	25 170	- 200	- 1
Gabès	110 120	10 280	+ 160	+ 2
Medenine	1 9 630	10 370	+ 740	+ 8
<b>Total</b>	<b>182 280</b>	<b>74 490</b>	<b>- 7 790</b>	<b>- 9</b>

2. Les exportations :

Au terme des dix premiers mois de cette année, les exportations des produits de la mer ont connu une baisse de 9 % en valeur (63 900 MD en 1989 contre 70 500 MD l'année précédente) et de 13 % en volume (11 600 T en 1989 contre 13 400 T en 1988).

Cette diminution est due à la réduction des quantités exportées en mollusques et crustacés (- 37 % pour les crevettes et - 4 % pour les poulpes) et ce malgré l'augmentation enregistrée au niveau des prix (+ 32 % pour les poulpes et + 30 % pour les poissons).

Exportation des produits de la mer durant  
les 10 premiers mois 1988 et 1989

PRODUITS	!Exportations (mille tonnes, MD)		Variation %	
	1988	1989		
Poulpes	Q	8,3	6,0	- 3,6
	U	19,8	25,1	+ 26,8
	P	! 2 400 D/T	3 100 D/T	+ 31,5
Crevettes	Q	3	1,9	- 36,7
	U	37,3	23,6	- 36,7
	P	112 400 D/T	12 400 D/T	+ 0,0
Poissons	Q	0,9	1,2	+ 33,3
	U	7,1	12,3	+ 73,2
	P	! 7 009 D/T	10 300 D/T	+ 29,9
Coquillages et autres	Q	1,2	0,5	- 58,3
	U	6,3	2,9	- 54,0
	P	! 5 300 D/T	5 800 D/T	- 22,0
Total	Q	13,4	11,6	- 13,4
	U	70,5	63,9	- 9,4

IX. LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES :

La tomate :

La production de la tomate fraîche, au cours de l'année 1989, a atteint 410 000 T. Quant aux quantités traitées, elles s'élèvent à 338.000 T.

La provenance des quantités transformées est la suivante :

- 58 % du Cap-Bon (196 000 T)
- 15 % de la région de Medjez El Bab (52 000 T)
- 14 % de l'Arlana (47 000 T)
- et 3 % des autres régions.

La production du D.C.T. a été de 61.500 T. Le rendement moyen industriel s'est donc amélioré de près de 5 % par rapport à la campagne précédente.

#### Les exportations :

Les disponibilités retenues pour l'exportation s'élèvent à 10 000 T de D.C.T.

Près de 1 000 T ont été déjà exportées sur la France ; la destination des quantités restantes est la CEE (1 800 T), la Lybie (probablement 4 à 5 000 T) et le marché africain (2 à 3 000 T).

#### L'harissa :

Le programme de production des industriels prévoit la fabrication de 9 à 10 000 T d'harissa, soit l'équivalent de 18 à 20 000 T de piment frais.

Au 28-9-89, et après 15 jours de travail, la réception a atteint 2 200 T de piment frais. Quant aux commandes enregistrées auprès des constructeurs d'emballage, elles ont atteint 8 500 T d'harissa, soit l'équivalent de 17 000 T de piment frais.

Le prix de vente du piment frais a varié entre 320 mil/Kg (Cap-Bon) et 270 mil/Kg (Kairouan). Durant la première semaine d'Octobre, le prix du piment frais a chuté à 170 mil/Kg dans la région de Kairouan.

#### Les exportations :

Les quantités d'harissa exportées ont atteint, durant les huit premiers mois de l'année en cours, 1 050 T contre 1 150 T l'année précédente, soit une baisse de 9 %.

#### Le C 2002 :

Les prévisions de transformation pour la campagne 1989 tablent sur 1 900 T de piment frais.

## X. LA BALANCE ALIMENTAIRE :

Le déficit de la balance alimentaire des dix premiers mois de 1989 a atteint 201 MD soit environ le double des dix mois de 1988 (105 MD).

Ceci suite à une augmentation de 1/3 environ des importations contre une quasi stagnation des exportations.

### Balance alimentaire

	valeur en MD.		
	10 mois 88	10 mois 89	variation %
Exportation	202	208,7	3,3
Importation	307,3	409,1	33,1
Déficit	105,3	201,3	91,2
Taux de couverture	65,7	51,0	-

Les importations se sont accrues de 33 % cet accroissement est la résultante d'un effet quantité de + 2 % et d'un effet prix de + 31 %.

Les produits suivants ont connu les plus importantes variations à l'importation :

Evolution de la valeur des importations  
entre 1988 et 1989

Produits	quantité		Valeur		accrois- sement de la valeur %
	1988 1000 T	1989	1988 1000 D	1989	
Huiles	95	111	33,7	45,6	+ 35
Blé dur	412	494	58,8	90,7	+ 54
Blé tendre	637	543	70,5	91,5	+ 30
Sucre	134	139	26,1	36,8	+ 41
Lait	29	24	30,8	38,5	+ 25

Les exportations ont augmenté de + 3,3 % avec une hausse des prix de 21 % et une diminution des quantités de 15 %.

Les produits suivants ont connu les plus importantes variations à l'exportation.

Evolution de la valeur des exportations  
entre 1988 et 1989

Produits	quantité		Valeur		accroissement de la valeur %
	1988 1000 T	1989	1988 1000 D	1989	
Poissons...	13,4	11,6	70,5	63,9	- 9,4
Agrumes	42,3	40,4	12,9	13,3	+ 3,1
Dattes	7,4	5,5	14,5	11,5	-20,7
Huiles d'olives	52	46	70,5	79,8	- 13,2

ANNEXE ICampagne des céréales irriguées 1988-89 :

Les superficies emblavées ont totalisé 38 450 ha réparties comme suit :

Blé dur	21 420 ha
Blé tendre	5 700 ha
Orge	11 250 ha

Par région, les surfaces ont été de 21 700 ha au Centre et 16 750 ha au Nord du pays.

La totalité des superficies céréalières irriguées ont été récoltées. Leur production s'élève à 813 000 qx soit 12,8 % de la production céréalière totale estimée à 6,35 Mqx.

Production (en 1000 qx)

	<u>sec</u>	<u>irrigué</u>	<u>total</u>	<u>Part. irrigué.</u>
Blé dur	2 858	475	3 333	14,2 %
Blé tendre	705	165	870	19,0 %
Orge + trit.	1 980	173	2 153	8,0 %
<u>Total</u>	<u>5 543</u>	<u>813</u>	<u>6 356</u>	<u>12,8 %</u>

La contribution des céréales irriguées varie d'une région à une autre et elle est importante surtout au Centre et Sud comme le montre le tableau suivant :

	<u>Blé dur</u>	<u>Blé tendre</u>	<u>Orge+Trit.</u>	<u>Total</u>
Nord	11,6 %	19,1 %	1,9 %	10,6 %
Centre-Sud	25,2 %	18,1 %	13,6 %	17,9 %
Tunisie	14,2 %	19,0 %	8,0 %	12,8 %

L'écart entre les rendements céréaliers moyens en irrigué et en sec est comme suit :

1- Rapport aux superficies récoltées

	ble dur			ble tendre			orge + triticale			total		
	sec	irri	Δ	sec	irri	Δ	sec	irri	Δ	sec	irri	Δ
NORD	8,4	26,1	17,7	8,2	30,9	22,7	7,9	19,1	11,2	8,2	26,9	18,7
CENTRE-SUD	3,4	17,3	13,9	3,6	20,7	17,1	3,8	15,1	11,4	3,4	16,3	12,9
TUNISSE	6,7	22,2	15,5	6,7	28,5	21,8	4,8	15,4	10,6	5,9	21,1	15,2

1- Rapport aux superficies emblavées

	ble dur			ble tendre			orge + triticale			total		
	sec	irri	Δ	sec	irri	Δ	sec	irri	Δ	sec	irri	Δ
NORD	5,0	26,1	21,1	4,9	30,9	26,0	4,3	19,1	14,8	4,8	26,9	22,1
CENTRE-SUD	1,5	17,3	15,8	2,4	20,7	18,3	2,1	15,1	13,0	1,9	16,3	14,4
TUNISSE	3,6	22,2	18,6	4,2	28,5	24,3	2,8	15,4	12,6	3,3	21,1	17,8

La production céréalière supplémentaire résultant de l'irrigation complémentaire est estimée à environ 689.600 Qx ventilée comme suit :

	Ble dur	Ble tendre	Orge + triticale	Total
Nord	250.750	116.063	14.962	381.775
Centre-sud	150.700	24.044	133.081	307.825
<b>Total</b>	<b>401.450</b>	<b>140.107</b>	<b>148.043</b>	<b>689.600</b>

## ANNEXE II

### Déroulement des travaux préparatoires pour la consultation nationale sur l'agriculture

Sur instruction de Monsieur Le Président de la République, le Ministère de l'Agriculture a entamé depuis le mois de Septembre 89, les travaux préparatoires pour l'organisation d'une consultation nationale sur l'agriculture.

A cet effet 17 groupes de travail ont été constitués et comprenant en plus des représentants du Ministère et de l'UMA ceux des autres Ministères et organismes concerné par le secteur.

Les thèmes à traiter par les divers groupes de travail sont :

1. La céréaliculture
2. La viticulture
3. L'oléiculture
4. Les agrumes
5. Les dattes
6. L'élevage
7. La pêche
8. L'hydraulique
9. Les Forêts et CES
10. Les cultures industrielles
11. L'agro-alimentaire
12. La politique des prix, commercialisation....
13. La réforme des structures agraires
14. Le Crédit agricole et la promotion des investissements.
15. Promotion rurale, rajeunissement de l'agriculture, modernisation et amélioration des conditions de vie.
16. Enseignement, recherche, vulgarisation.
17. Echéances maghrébines et communautaires.

Les documents de travail ayant été élaborés sont relatifs à la céréaliculture, à la viticulture, les agrumes, l'hydraulique, aux cultures industrielles et à l'enseignement, la recherche et la vulgarisation.

Trois groupes de travail n'ont pas encore démarré. Il s'agit de ceux relatifs aux dottes, à la pêche et aux échéances maghrébines et communautaires.

La plupart des autres groupes se sont engagés à remettre leur rapport d'ici la fin du mois de Novembre.

Les divers rapports achevés seront traduits en arabe avant leur soumission à la consultation nationale.

Enfin il y a lieu de faire démarrer deux nouveaux groupes de travail relatifs :

- aux cultures maraichères
- à la protection des agriculteurs contre les calamités naturelles.

**FIN**

26

**VUES**